



DEMANDE DE SECOND LIVRET DE FAMILLE

Articles 634 à 636-2 de "instruction générale relative à l'état civil" du 11 mai 1999
(décret du 15 mai 1974 arrêté du 16 mai 1974 modifié)

Nature du livret

- Livret d'époux
- livret de père ou mère naturel
- Livret de parents naturels

Identité du ou des demandeurs

Je soussigné(e) (1)
justificatif d'identité

Domicilié(e) à
justificatif de domicile *

Motif de la demande

Sollicite la délivrance d'un second livret de famille, établi, conformément à la notice, pour motif suivant (2) :

- perte, vol ou destruction du premier livret (fournir justificatifs**)
- changement dans la filiation ou dans les noms et prénoms des personnes qui figurent au livret
- époux dépourvu du livret en cas de divorce, séparation de corps, séparation de fait, mésentente (fournir justificatifs)

Les circonstances motivant ma présente requête sont les suivantes (3) :

.....
.....
.....
.....

Le livret sera reconstitué par transmission aux officiers d'état civil ayant transcrit ou dressé les actes dont les extraits figurent au livret.

En cas d'urgence ou de circonstances exceptionnelles, il pourra être établi par reproduction du premier livret.

Je certifie en outre que les renseignements indiqués ci-dessus et dans la notice sont exacts et complets.

A, le

signature(s) du demandeur ou des deux demandeurs
dans le cas d'un livret commun de parents naturels

* quittance EDF, France Télécom, loyer...

** déclaration de perte du commissariat ou de la gendarmerie

(1) Nom en lettres capitales et prénoms

(2) Cocher d'une croix la réponse exacte

(3) Préciser succinctement

mariage

contracté à la mairie d'

commune et département

le

Notice à remplir lors de la demande d'un second livret

(lorsque le premier livret n'est pas
présenté)

père ou époux

Nom ⁽¹⁾

Prénoms

né le

à

commune, département, pays

(2)

mère ou épouse

Nom ⁽¹⁾

Prénoms

née le

à

commune, département, pays

(2)

enfants

1 Nom ⁽¹⁾

Prénoms

né(e) le

à

commune, département, pays

(2)

5 Nom ⁽¹⁾

Prénoms

né(e) le

à

commune, département, pays

(2)

2 Nom ⁽¹⁾

Prénoms

né(e) le

à

commune, département, pays

(2)

6 Nom ⁽¹⁾

Prénoms

né(e) le

à

commune, département, pays

(2)

3 Nom ⁽¹⁾

Prénoms

né(e) le

à

commune, département, pays

(2)

7 Nom ⁽¹⁾

Prénoms

né(e) le

à

commune, département, pays

(2)

4 Nom ⁽¹⁾

Prénoms

né(e) le

à

commune, département, pays

(2)

8 Nom ⁽¹⁾

Prénoms

né(e) le

à

commune, département, pays

(2)

(1) Nom en lettres capitales.

(2) Mentionner, le cas échéant, la date et le lieu de décès.

NOTA : Le livret de famille est constitué de la réunion des extraits des actes de mariage et éventuellement de décès des époux, des actes de naissance des enfants, et, le cas échéant, des actes de décès des enfants mineurs ainsi que la mention de tous actes ou jugements ayant une incidence sur l'état civil des personnes considérées. L'usage d'un livret incomplet ou devenu inexact à la suite des changements intervenus engage la responsabilité des époux qui sont passibles de poursuites pénales.